



Maxime LE GARREC

Vice- Président

Responsable de la Formation

30, rue Audren de Kerdrel
56100 Lorient

Tel 02 97 64 65 96

Fax 02 97 84 01 51

Email [max.legarrec @wanadoo.fr](mailto:max.legarrec@wanadoo.fr)

Lorient le : 5 Janvier 2006

Aux responsables de Clubs

Chers Amis,

La LBE met en place les 18 et 19 Février 2006 un stage de formation au diplôme d'animateur de la FFE 1^{er} degré (DAFFE).

Ce stage se déroulera à Saint-Barnabé (22) L'animateur en sera M. Jacky DUBOIS.

Horaires prévus : 9h-19H le Samedi et le 9 h – 18h le Dimanche. Les horaires précis seront communiqués ultérieurement. Les candidats doivent avoir 16 ans et être licenciés pour l'année en cours. Les épreuves du DAFFE 1 se présente en 3 parties.

- Présentation et conduite d'une leçon d'initiation. (Devant un Jury à l'issue du stage)
- Une épreuve technique écrite nationale : Règles du jeu, règlements généraux, Techniques de Jeux , etc. Durée 2 H.

Afin de limiter les déplacements des candidats, cette épreuve ne fera pas l'objet d'un regroupement au niveau de la ligue, mais au niveau du département (selon la répartition géographique des candidats). La date de cette épreuve sera communiquée ultérieurement.

- La rédaction d'une leçon (Exposé des méthodes et objectifs pédagogiques)

Le règlement complet régissant ces épreuves se trouve dans le Livre de La Fédération et sur le site FFE : www.echecs.asso.fr

La Ligue s'investit financièrement dans l'organisation de ces stages, or par le passé, un certain nombre de candidats n'ont pas effectué la totalité des épreuves. Afin de pallier ces défections, Le Comité Directeur de la LBE a décidé d'instituer une caution de 30 € qui sera encaissée si le candidat n'effectue pas l'ensemble des épreuves. Date limite 1^{er} Octobre 2006.

Les candidats désirant être hébergés doivent contacter **M. Pascal Legay 02 96 26 60 11.**

Hébergement (à la charge du candidat) à Loudéac (8Km de St-Barnabé)

La Ligue prends à sa charge les repas pris en commun le samedi midi et le Dimanche midi. L'inscription de 17€ est entièrement reversée à la FFE.

Le nombre de place n'étant pas illimité, les candidatures seront retenues dans l'ordre de leur arrivée. Date limite : 5 Février 2006

Maxime Le Garrec.